

DEPARTEMENT  
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

**OBJET :**  
**Budget Annexe**  
**« Atelier Relais Bio**  
**Energie Lozère »**  
**Affectation de**  
**résultat**  
**Exercice 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance Publique du 15 avril 2022**

Nombre de Conseillers  
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la  
séance : 18

Date de l'envoi et de  
l'affichage de la  
convocation :  
8 avril 2022

Date de l'affichage à  
la porte de la Mairie  
du compte-rendu de  
la séance :  
9 mai 2022

Indiquer si le Conseil a  
décidé de se former  
en comité secret :  
Non

Publié le .....  
Le Président,

L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois d'Avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etaient présents** : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, Didier COUDERC 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe MARTIN 4<sup>ème</sup> Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, MM. Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

**Etaient représentés** : MM. Claude MEISSONNIER 2<sup>ème</sup> Vice-Président (Laurent SUAU), Mme Valérie VIGNAL-CHEMIN 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente (Vincent MARTIN), Laurent TOIRON 6<sup>ème</sup> Vice-Président (Francis BERGOGNE), Jean-Luc ANTRAYGUE (Philippe MARTIN), Jean-François BERENGUEL (François ROBIN), Benoit VALARIER (Régine BOURGADE), MMES Régine PAILHAS (Didier COUDERC), Stéphanie PASI (Françoise AMARGER-BRAJON), Conseillers Communautaires.

**Etaient absents** : MM. Thierry JACQUES, Xavier SOUCHON Conseillers Communautaires.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Laurent SUAU Président expose :

Il convient de procéder à l'affectation de résultat de l'exercice 2021 du budget annexe « Atelier Relais Bio Energie Lozère ».  
Après avoir entendu le compte administratif 2021, constatant que les résultats sont conformes aux résultats du Compte de Gestion du Receveur Municipal, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif présente :

## Atelier Relais Bio Energie

Pour mémoire : prévisions budgétaires	434 065,06
Virement à la section d'investissement	227 065,06
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2021	
- Excédent	191 658,61
- Déficit	
Affectation complém. en réserve R1068	191 658,61
Report en exploitation R002	0,00

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,  
Mende, le 19 mai 2022  
Le Président,  
Laurent SUAUX